

Mauritanie : Développement Economique Intégré au Secteur Minier

Objectif : Les conditions permettant une utilisation renforcée du potentiel du secteur minier pour une transformation économique durable sont créées.

Les enjeux

La Mauritanie est très dépendante des revenus du secteur extractif. Le pays exporte du minerai de fer, du cuivre et de l'or ; le minerai de fer dominant nettement les exportations. Ainsi, malgré un potentiel géologique riche, le secteur minier est encore peu diversifié. La Mauritanie, est donc très exposée aux fluctuations sur le marché mondial des matières premières minérales. Depuis 2014, l'impact de la chute des cours du minerai de fer sur les recettes de l'Etat s'est fait fortement sentir.

Au cours des dernières années, le gouvernement mauritanien a introduit des réformes dans le secteur minier, au niveau notamment du cadre juridique, des responsabilités institutionnelles ainsi que du système d'information géologique. Il manque toutefois la mise en œuvre d'une stratégie cohérente des institutions publiques, qui garantirait que l'industrie minière, à travers une exploitation durable et responsable, réalise pleinement son potentiel en termes de création d'emplois et de génération de valeur locale conformément aux objectifs de politique publique de l'Etat.

L'approche

Le programme est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et l'Institut Fédéral des Géosciences et de Ressources Naturelles (BGR) dans le cadre de deux composantes, qui opèrent de manière complémentaire pour le programme ASEM (Appui au Secteur Extractif de la Mauritanie).

La GIZ se concentre sur l'appui au développement de l'intégration durable du secteur minier dans l'économie locale, et la BGR sur l'élargissement de la base d'information concernant les matières premières non-métalliques.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Intitulé du projet	Développement Economique Intégré au Secteur Minier
Commettant/Client :	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	Mauritanie
Tutelle politique	Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs
Durée globale	01.03.2019 - 31.10.2021
Enveloppe financière	2 M. Euro

Pour la mise en œuvre du projet « Développement Économique Intégré dans le secteur Minier (DEIM) », la GIZ applique une approche pluri-niveaux, en instaurant des mécanismes de coopération et de concertation sous la forme d'une plateforme multi-acteurs (PMA). Le projet coopère avec une structure de partenaires multiples réunissant des acteurs : étatique, du secteur privé, de la société civile et des collectivités locales.

En développant des stratégies relatives à la création de valeur ajoutée locale et aux normes de durabilité, le projet appuie des plateformes multi-acteurs dans l'établissement d'un plan d'action et sa mise en œuvre. Cette plateforme multi-acteurs (PMA) est préparée dans l'optique de poursuivre ses activités institutionnalisées à long terme, même après la fin du projet.

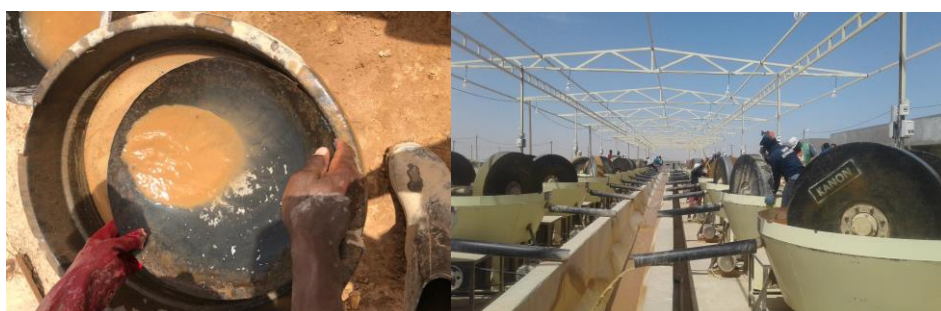


Photo à gauche :
Orpaillage artisanal à Chami © GIZ

Photo à droite :
Machines de broyage à Chami © GIZ



Minerais bruts pré-concassés à Chami © GIZ

... et en faits

Depuis avril 2016, la Mauritanie connaît sur son territoire des activités d'exploitation artisanale de l'or ; un phénomène jusqu'alors inconnu dans le pays qui a connu un développement inattendu. On estime que plus que 50 000 personnes sont directement impliquées dans toute la chaîne de valeur de l'activité, de l'extraction jusqu'au traitement métallurgique.

L'activité de l'orpaillage est structurée autour des puits à partir desquels des roches sont extraites et acheminées vers les centres de traitement où elles sont concassées et broyées pour extraire l'or à l'aide de mercure.

La GIZ a appuyé la réalisation d'analyses effectuées dans le cadre d'une étude qui a permis d'affirmer que les apports socio-économiques sont substantiels sur l'activité minière, tant à l'économie locale des deux villes minières (Chami et Zouerate) qu'à l'économie nationale.

En effet, elle génère environ 32,8 milliards de MRU de chiffre d'affaires par an, dont 67% à Chami et 37% à Zouerate. Elle crée plus de 24,4 milliards de MRU de valeur ajoutée répartie entre ces deux villes minières.

Sur le plan social, l'orpaillage génère environ 52 000 emplois directs et en fait bénéficier indirectement 222 098 personnes, soit 5,5% de la population mauritanienne.

En termes d'investissement, elle mobilise actuellement un investissement total de l'ordre de 7 milliards de MRU, dont 84% au niveau des ateliers de traitement et 16% au niveau des puits d'extraction.

Pour son exécution le projet vise les résultats suivants :

Le résultat 1 : améliorer les conditions qui soutiennent la création de la valeur ajoutée locale dans le secteur minier.

Le résultat 2 : améliorer les conditions qui permettent le contrôle et l'application des normes relatives à l'environnement, la transparence, la santé, la sécurité du travail et les droits humains et qui assurent le respect de la législation dans le secteur minier artisanal. Nous visons à réduire sensiblement l'utilisation du mercure dans ce secteur par l'introduction de techniques alternatives efficaces.

Pour faciliter l'intégration de ces normes dans le secteur extractif mauritanien, le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines (MPME) recevra deux types d'appui-conseil. L'un portera sur l'organisation et la gestion de processus en vue de renforcer la capacité organisationnelle du MPME d'assumer son rôle de réglementation et de coordination. L'autre concernera, la diffusion, la mise en œuvre et le contrôle des normes, d'une part en développant les compétences stratégiques des experts du MPME et d'autre part en formant des formateurs (multiplicateurs) pour les administrations locales et les organisations de la société civile. Les personnes formées seront chargées de former à leur tour les personnes employées dans l'artisanat minier. On renforce de la sorte la durabilité tout en élargissant la sphère d'action des mesures.

Les résultats en chiffres...

- 2 études d'évaluation environnementale et socio-économique ont été réalisées à Chami et à Zouerate. Les centres de traitement d'or de ces villes, renfermant plus de 2500 lots, ont été créés, permettant ainsi un meilleur contrôle environnemental et sécuritaire de l'activité minière artisanale.
- En développant une base de données, 52 000 permis miniers artisanaux ont pu être enregistrés numériquement. Cela montre une transparence des permis octroyés dans le secteur minier artisanal.
- Grâce au nouveau cadre réglementaire, 6 catégories de professions minières artisanales travaillant dans les régions de Chami et de Zouerate ont été définies.
- La mise en place d'un GEOportail minier ainsi que des catalogues d'informations permettront de donner au citoyen mauritanien, ainsi qu'aux investisseurs et partenaires internationaux, une image complète et transparente du secteur extractif du pays.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
 Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
 65760 Eschborn
 Allemagne
 T +49 (0)61 96 79-11 75
 F +49 (0)61 96 79-11 15
 Auteurs Soda Marie N'Diaye, Mohamed Bouye Sakaly
 Mise en page GIZ
 Situation 13.08.2021

En coopération avec Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, Mauritanie
 Mandaté par Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Adresses postales des deux sièges du BMZ
 BMZ Bonn Dahlmannstraße 4
 53113 Bonn, Allemagne
 T +49 (0)228 99 535-0
 BMZ Berlin Stresemannstraße 94
 10963 Berlin, Allemagne
 T +49 (0)30 18 535-0

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

poststelle@bmz.bund.de
 www.bmz.de

